



non reception de document.

Par **kardyl1964**, le **09/04/2011** à **15:20**

bonjour.

je m'appelle régine henriette épouse khataoui , je viens par le biais de votre site vous demander de bien vouloir m'orienter pour pouvoir avoir des explications sur la non reception de tribunal château des rentiers de l'acte de naissance " enquête" de ma fille khataoui hakima envoyé le 30/09/2010 par le consulat de france basé à hydra algérie dans le but d'avoir le CNF .

avec mes sentiments les plus dévoués .

Par **Domil**, le **09/04/2011** à **15:20**

on a aucune possibilité de savoir. Voyez avec le tribunal en question

Par **kardyl1964**, le **09/04/2011** à **16:59**

merci monsieur (**Domil est une dame**) pour la réponse à ma question sur la non réception du document acte de naissance , je voudrai vous informer que j'ai appris attache avec le tribunal et on m'a spécifié que le dossier n° 10778/2010 a été bel et bien enregistré mais il manque , l'enquête " acte de naissance" et dans un e-mail envoyé au consulat de France à Alger on m'a aussi annoncé que l'acte a été envoyé en France le 30/09/2010.

ma question , comment pourrais-je contacter le tribunal de paris , est ce que par courrier ou avec un autre moyen ?

merci de m'éclaircir ce point !

Par **Domil**, le **12/04/2011** à **14:49**

Service de la nationalité des Français établis hors de France
30, rue du Château-des-Rentiers, 75647 PARIS cedex

Tél. : +33 (0)1 44 32 92 63

Tél. : +33 (0)1 44 32 92 62